

# AU FIL DE DEAUX



Juin - Juillet - Août 2014

L'essentiel de l'actualité

N° 19

<http://www.deaux.fr>





# ÉDITORIAL



**Chères Deauxoises, chers Deauxois,**

L'heure de la rentrée a sonné. Après quelques mois de mise en place et de traitement de dossiers brûlants, votre conseil municipal va désormais se consacrer aux chantiers de longue haleine sur lesquels il veut s'engager, le bien vivre au sein de la commune et le souci d'économie, restant les crédos de toute intervention ou négociation.

Le renforcement, la mise en discrétion et le développement de l'électrification route de Monteils et camp de la Font sont en chantier dès ce mois de septembre.

La réflexion sur le PLU avance à grands pas, 3 réunions avec le conseil ont déjà eu lieu, plusieurs autres sont programmées à partir de la rentrée.

Le travail sur le développement de la ZAC suit son train, un géomètre expert rend son travail prochainement, une étude de sol approfondie et un relevé topographique ont été effectués, le chantier devrait voir le jour dans le courant de l'année 2015.

Notre PCS, Plan Communal de Sauvegarde, a été modifié et voté en conseil municipal.

D'autres recherches de financement sont en cours de façon à mettre en place plusieurs projets sur la commune, sécurité routière, salle des fêtes digne de ce nom, embellissement, assainissement.....

Différentes rencontres et débats avec des personnalités locales ou régionales tels Gérard Garossino, Conseiller Général, Jean-Paul Fournier, Sénateur Maire de Nîmes, Francis Cabanat, Président de la CCI, Max Roustan, Président d'Alès Agglomération, Robert Malaviolle, propriétaire du « club de Deaux », m'ont permis d'exprimer ma vision des choses et de défendre les valeurs Deauxoises afin d'envisager sereinement l'avenir de la commune .

De façon à rester à votre écoute, une rencontre avec la population aura lieu d'ici quelques mois, certainement lors de la clôture d'une réunion du conseil.

Je souhaite une bonne rentrée aux « petits » de la commune en leur souhaitant une excellente année scolaire.

Avant de vous laisser consulter votre bulletin municipal, un petit mot de remerciement à mes, à vos, conseillers municipaux et adjoints, qui donnent tous le meilleur d'eux-mêmes pour l'avenir de Deaux, sans oublier notre efficace et dévoué personnel communal.

Bien sincèrement.



**Votre Maire**  
**Laurent BRUNEL**

## SOMMAIRE

ACTUALITES .....	3
ENVIRONNEMENT .....	4
DEAUX EN IMAGES .....	6
BON A SAVOIR .....	10
AGENDA .....	11
CITOYENNETE .....	12

**Mairie de Deaux**

**Le Village - 30360 Deaux**

 : 04 66 83 60 83

 : 04 66 83 25 94

[mairie.deaux@orange.fr](mailto:mairie.deaux@orange.fr)



## RYTHMES SCOLAIRES



### Nouvelle organisation à la rentrée 2014 ...

Les membres du conseil sont ravis de vous annoncer qu'à Deaux contrairement à de nombreuses communes aux alentours, des activités seront proposés aux enfants. Ils tiennent également à remercier et à mettre l'accent sur le volontariat des personnes ayant en charge la mise en application des TAP.

	07h30	08h30	11h30	13h30	15h30	16h30	18h45
LUNDI	garderie	enseignement	déjeuner	enseignement	TAP	garderie	
MARDI	garderie	enseignement	déjeuner	1/2 h APC	enseignement	TAP	garderie
MERCREDI	garderie	enseignement	garderie	12h30			
JEUDI	garderie	enseignement	déjeuner	1/2 h APC	enseignement	16h00	garderie
VENDREDI	garderie	enseignement	déjeuner	enseignement	16h00	garderie	

**Enseignement** = 24 heures de classe par semaine durant 36 semaines - une journée égale maximum à 05h30 et la demi-journée maximum à 03h30

**APC** = Activités Pédagogiques Complémentaires

**TAP** = Temps d'Activités Périscolaires

Patricia Vialles, Betty Amblard et Karine Bruguière prévoient de faire des ateliers divers comme gâteaux, peinture, théâtre, jeux extérieurs, activités à thèmes (travaux manuels).

**La garderie sera gratuite les jeudi et vendredi de 16h00 à 16h30**



## LES ANIMAUX DOMESTIQUES ET LA LOI

**Aboiements, agressions, morsures, divagation ; le maître d'un animal de compagnie en est responsable et doit respecter certaines obligations...**

- Il est interdit de laisser un animal domestique divaguer : c'est-à-dire se promener librement hors de portée de voie
- Les aboiements d'un chien, miaulements d'un chat ou tous autres cris d'animaux peuvent être considérés comme trouble anormal du voisinage lorsque ceux-ci sont excessifs
- Le propriétaire de l'animal est responsable des dommages qu'il cause, même s'il s'est échappé ou égaré
- Tous les animaux doivent être tatoués ou vaccinés pour permettre l'identification
- ... La liste n'est pas exhaustive

En cas de non respect de ses consignes, vous encourez des sanctions allant de la réprimande, au placement de l'animal en fourrière, à une amende, voire même à l'euthanasie.

**La loi protège votre animal domestique, mais c'est à vous de l'éduquer pour qu'elle ne se retourne pas contre vous.**



## HALTE AUX INCIVILITÉS

**Se débarrasser de ses déchets encombrants ou ménagers sur un trottoir, au coin d'un bois ou dans un fossé est un comportement irresponsable, voire un manque de civisme qui malheureusement devient trop fréquent...**

La mauvaise utilisation des conteneurs et poubelles occasionne nuisances visuelles, olfactives et des impacts sur la salubrité publique (pollution des sols, de l'air, de l'eau et des paysages).

**Ceci est l'accès au cimetière...  
Pas une décharge !!!**

Ces gestes sont d'autant plus inexcusables du fait de la proximité avec la déchetterie de Saint Cézaire de Gauzignan, la mise à disposition de conteneurs et de colonnes de tri aux abords du village...

Petit rappel : un citoyen indélicat qui dépose volontairement des ordures ménagères, des meubles ou des emballages au pied d'un conteneur est passible de poursuites et de pénalités (jusqu'à 1 500 € d'amende).

**Le tri sélectif est un engagement citoyen, alors faites le bon geste... et déposez vos déchets dans les conteneurs adéquats.**



<p><b>pour le verre</b> utilisez les conteneurs spécifiques mis à votre disposition</p> <p><b>les bouteilles</b></p> <p><b>les pots et bocaux</b></p> <p><small>INUTILE DE RETIRER LES ÉTIQUETTES NE PAS Y DÉPOSER - LES AMPOULES ET TUBES NéONS, LA VAISSELLE EN FAÏENCE OU PORCELAINE</small></p>	<p><b>pour les papiers</b> Utilisez les conteneurs spécifiques mis à votre disposition</p> <p><b>journaux magazines prospectus</b></p>
<p><b>pour les déchets spéciaux et encombrants</b></p> <p>Ferrailles Gravats Gros cartons Déchets verts Encombrants Huiles de moteurs Batteries Bois Piles</p>	<p><b>utilisez les déchetteries</b></p>
<p><b>poubelle habituelle</b> pour les autres déchets, notamment :</p> <p><b>les résidus de cuisine, les articles d'hygiène, les déchets d'entretien domestique</b></p>	





## L'ÉQUIPE « VERTE » DU SMAGE DES GARDONS À PIED D'ŒUVRE SUR NOTRE TERRITOIRE

*En charge de l'entretien des Gardons et de ses affluents, l'équipe verte est la cheville ouvrière du SMAGE. Des hommes de terrain qui mettent chaque jour leurs compétences au service du patrimoine naturel que sont nos cours d'eau.*

### Un métier exigeant au service de l'intérêt général

Le SMAGE des Gardons, après s'être appuyé exclusivement sur des entreprises privées pour réaliser notamment les travaux d'urgence post-crue 2002, a pris la décision de créer en 2007 **son équipe « verte »**.

Les missions menées par celle-ci vont de l'entretien courant des cours d'eau aux interventions d'urgence qui suivent les crues et tempêtes, en passant par l'entretien des ouvrages hydrauliques et la lutte contre les espèces invasives.

Le métier de ces hommes de terrain : technicien de la rivière !

Il s'exerce dans des conditions parfois difficiles : travail en milieu humide, climat rude en été et en hiver, zones d'intervention accidentées. Ainsi, ce sont **6 gardois passionnés qui inter-**

**viennent en équipe**, en misant sur l'entraide, la communication et le tutorat pour assurer leur sécurité et capitaliser leurs savoir-faire mis au service de notre territoire. Ainsi, vous pourrez avoir l'occasion de les voir à pied d'œuvre le long de nos cours d'eau.

### Expérience et savoir-faire

Tous les membres de l'équipe disposent d'une formation dans le domaine végétal et de l'expérience dans la gestion d'espaces verts ou forestiers. Ce sont cette expérience et ce savoir-faire qui permettent aujourd'hui à l'équipe « verte » de contribuer à la sécurisation et la mise en valeur de nos rivières, et par voie de conséquence de nos habitations et de nos bâtiments publics.

### L'entretien des rivières, un travail du quotidien

Suite aux crues de 2002, le besoin était tel, qu'une décennie aura été nécessaire pour intervenir sur 840 km de rivière dont la moitié traitée par l'équipe verte. 4,8 millions d'euros ont été mobilisés par le SMAGE des Gardons.

Aujourd'hui, le SMAGE des Gardons, grâce au travail de son équipe ainsi qu'aux interventions d'entreprises privées, maintient le bon état d'entretien obtenu à ce jour sur notre territoire. Pour cela, il assure une programmation des travaux à réaliser sur l'ensemble du bassin versant des Gardons en fonction des besoins et des enjeux sur les secteurs concernés.



Désembâclement d'un pont sur le Brémo



### L'équipe « verte » du SMAGE des Gardons :

*De gauche à droite : Hocine ABDELHAMID, Lionel GIBERT, Xavier PRADY, Romuald BARRE et Florian AUBERT*

#### Informations et renseignements :

SMAGE des Gardons - 04 66 21 73 77 - [contact@les-gardons.com](mailto:contact@les-gardons.com)

[www.les-gardons.com](http://www.les-gardons.com), journal disponible en téléchargement.



# DEAUX EN IMAGES

## FÊTE DES VOISINS

*Les habitants de la rue des lavoirs se sont réunis vendredi 6 juin 2014 avec quelques jours de retard, pour la traditionnelle Fête des Voisins...*

Chacun a emmené une spécialité qui lui est propre (tortillas, chaussons au chèvre, far breton, soupe de fraises, gâteaux au chocolat, etc.) et des anciens du quartier, Djoudi Abdelcrim et sa femme (traiteur à la Grand Combe) sont venus gracieusement confectionner une superbe Paella pour l'occasion. La soirée s'est terminée très tard dans la nuit... ou très tôt !, dans la joie et la bonne humeur autour d'un jeu appelé « le palet Vendéen » qu'a fait découvrir la famille Michonneau arrivée depuis peu dans le village. Cette réunion conviviale animée, depuis quelques années, de main de maître par Nathalie et Julien Noharet a tenu toutes ces promesses, souhaitons que la rue des lavoirs fasse des émules aux quatre coins de la commune.



Désormais organisée dans 36 pays dans le monde, la fête des voisins mobilise en France près de 8 millions personnes. Alors rendez-vous l'année prochaine lors du dernier vendredi du mois de mai...





# DEAUX EN IMAGES

## FÊTE DE L'ASSOCIATION A DEAUX MI NO DU 14 JUIN 2014

*Après-midi festif et soirée convi-  
viale ...*

Bravo aux diverses sections, gym enfants et adultes, zumba, francombat, qi gong, yoga et marche pour leurs démonstrations qui reflètent le travail assidu de toute une année, et félicitation également pour la belle exposition « chats et chouettes » de l'atelier créatif. Merci à toute l'équipe de bénévoles de l'association sans qui la fête n'aurait pas lieu... Un bravo particulier à Charly et René-Yves pour la cuisson des agnelles « sacrifiées » pour la bonne cause, qui ont fait l'unanimité chez les grands. Les plus jeunes quant à eux ont de loin préféré les « barbapapas multicolores ». La soirée s'est achevée tard dans la nuit avec le groupe « Nuit magic » .



Atelier créatif



Gym enfants



Francombat



Zumba





# DEAUX EN IMAGES

## LE DISPOSITIF DE SURVEILLANCE DES FEUX DE FORÊT EST LANCÉ DANS LE GARD



*Vendredi 20 juin 2014, Monsieur Didier Martin, Préfet du Gard, a présidé avec Monsieur Damien Alary, Président du Conseil Général, la journée de présentation du dispositif de surveillance estivale contre les feux de forêt, organisée sur l'aérodrome de Deaux en présence de Monsieur Thierry Lescouarc'h, Procureur d'Alès, du Colonel Christian Simonet, Directeur du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et de Laurent Brunel, Maire de Deaux accompagné de 3 membres de son conseil...*

À cette occasion, Monsieur le Préfet a rappelé que les massifs forestiers gardois sont très sensibles vis-à-vis du risque d'incendie, et que la

vigilance de chacun et le strict respect des interdictions d'usage du feu étaient essentiels en période estivale pour garantir la sécurité publique et la préservation de nos milieux naturels.

Il a également présenté le dispositif de surveillance estivale rénové qui privilégie les moyens mobiles aux installations statiques : dès cet été 2014, ce seront 2 avions (basés à l'aérodrome de Nîmes Courbessac) qui participeront à la surveillance aérienne en complément de 27 véhicules tout-terrain de patrouille au sol et de 4 tours de guet.

Le nouveau poste de commandement de site mobile lui a également été présenté par le SDIS.

A l'issue de cette présentation, la convention annuelle relative au financement de la politique de protection des forêts contre l'incendie a été signée entre l'État et le Conseil Général.

## L'AÉRODROME DE DEAUX A SOUFFLÉ SES 40 BOUGIES

**40 ans que l'aérodrome Alès-Cévennes, situé à Deaux, figure sur la carte des escales aériennes. Pour célébrer cet anniversaire, l'aéroclub et la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alès, propriétaire des lieux, organisaient, samedi 21 juin 2014, une journée conviviale ...**

Que ce soit pour des démonstrations en vol ou des baptêmes de l'air, les avions étaient nombreux à planer tranquillement au-dessus de l'aérodrome. En redescendant de l'ULM, les enfants qui ont tenté l'expérience avec leurs parents affichaient un sourire jusqu'aux oreilles pendant que d'autres découvraient avec attention l'exposition d'avions historiques stationnés à côté du tarmac. Avions de voltige, avion américain de la seconde guerre mondiale ou avions de construction amateurs offraient une belle panoplie aux visiteurs. Des pilotes de Montélimar, Aix-en-Provence, Avignon ou encore Salon-de-Provence avaient aussi fait le voyage pour présenter leur petit bolide.

Pour fêter l'événement, un cocktail a été servi en présence du public et des personnalités telles que Fabrice Verdier, Député de la circonscription, Gérard Garossino, Conseiller Général et d'une délégation de conseillers de la mairie de Deaux.







# DEAUX EN IMAGES

**FÊTE DE L'ÉCOLE, LE 21  
JUN 2014**

*Quelques éléments de décors,  
un beau costume et la fête est  
lancée...*

Sous la chaleur de ce premier jour de l'été, familles et amis de l'école primaire de Deaux ont participé, à la fête de l'école.

Les festivités débutèrent par la traditionnelle distribution de livres pour les futurs collégiens. La directrice a profité de l'occasion pour adresser ses remerciements à tous les acteurs, corps enseignant, APE, bénévoles.

Puis, les 50 artistes en herbe ont donné un spectacle tout en émotion alternant chants et danses sur le thème de « Casse-Noisette ».

Ensuite, pendant que les parents se retrouvaient à la buvette, les enfants se ruèrent sur la structure gonflable, ainsi qu'aux stands de maquillage et de friandises.

C'est dans une joyeuse et conviviale ambiance que se terminait cette après-midi festive.





## NUMEROS UTILES

### URGENCE

**Gendarmerie** : 04 66 83 50 37

**Urgence (portable)** : 112

**SAMU** : 15

**Pompiers** : 18 / 112

**Centre anti-poison (Marseille)** : 04 91 75 25 25

**SPA (animaux errants)** : appeler la mairie

**Office de tourisme** : 04 66 83 62 02

**Ecole primaire de Deaux** : 04 66 83 66 09

**Crèche « les petites frimousses » Vézénobres** :  
04 66 83 12 67

**Crèche « A petits pas » Méjannes les Alès** :  
04 66 86 34 06

**EDF** : 09 69 36 66 66

**VEOLIA** : 09 69 32 35 52

## RENSEIGNEMENTS UTILES

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi ..... 14h00 à 18h00

Mardi ..... 09h30 à 13h00

Jeudi ..... 13h00 à 16h30

Vendredi ..... 08h00 à 12h00

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mercredi ..... 10h00 à 11h30

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

Mardi ..... 09h00 à 12h00

Mercredi ..... 09h00 à 12h00

..... 14h00 à 17h00

Vendredi ..... 09h00 à 12h00

Samedi ..... 09h00 à 12h00

..... 14h00 à 17h00

### RAMASSAGE DES EMBALLAGES (poubelle bleue)

Mercredi matin à partir de 04h30

## PERMANENCES DES ELUS

### PERMANENCES DE MONSIEUR LE MAIRE

**M. Laurent BRUNEL**, Maire de Deaux vous reçoit à la mairie

Jeudi 04 septembre matin

Mercredi 17 septembre matin

Jeudi 25 septembre matin

Jeudi 02 octobre matin

Jeudi 09 octobre matin

Mercredi 22 octobre matin

Jeudi 30 octobre matin

Les permanences pour le mois de novembre  
seront affichées courant septembre en mairie.

Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire sur rendez-vous,  
contacter le secrétariat au 04 66 83 60 83





# AGENDA

## ETAT CIVIL

E  
T  
A  
T  
C  
I  
V  
I  
L

### NAISSANCES

Nathan BEZAULT né le 15 juin 2014

Tom BOTELLA né le 30 juin 2014

Clément BIHAIS né le 1er juillet 2014

Lorenzo BLANQUET né le 16 août 2014

*BIENVENUE ET LONGUE VIE À CES PETITS BOUTS ET FÉLICITATIONS AUX PARENTS...*



### MARIAGES

Abdelkader BOUSEIDA et Sandrine SEBILLE mariés le 5 juillet 2014

Jimmy LUCIEN et Sandrine BELIN mariés le 16 août 2014

*TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR...*

### DÉCÈS

Lucien VEYRON décédé le 22 juillet 2014 à Saint Martin de Valgalgues à l'âge de 51 ans

*TOUTES NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES...*



## MANIFESTATIONS A VENIR

**Samedi 06 septembre 2014 - Fête de l'amitié**

Le samedi 06 septembre 2014  
de 15 h 00 à 19 h 00

Des épreuves physiques, techniques et culturelles pour tous les âges

AVOUS DE JOUER !!!

**Jeux Deaux'olympiques**

FÊTE DE L'AMITIÉ

Sur Réservation

Samedi 06 septembre 2014  
à partir de 19 h 00

Foyer communal de Deaux

**BUFFET DINATOIRE AVEC ANIMATION SURPRISE**

**Samedi 20 et dimanche 21 septembre 2014 - 31ème édition des journées européennes du patrimoine**

Visite de l'horloge

**Mardi 11 novembre 2014 - Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918**

au monument aux morts



## VITESSE EXCESSIVE DANS LE VILLAGE

*De nombreux excès de vitesse en voiture ou en motos sont relevés quotidiennement dans le village. Ce comportement augmente le risque d'accident impliquant des piétons, des vélos ou véhicules motorisés...*

Nous vous rappelons que le non-respect du code de la route entraîne des sanctions :

**Vitesse supérieure de 1 à 19 km/h sur une portion de route limitée à 50 km/h maxi. :**

- ▶ amende de la classe 4 et perte de 1 point,

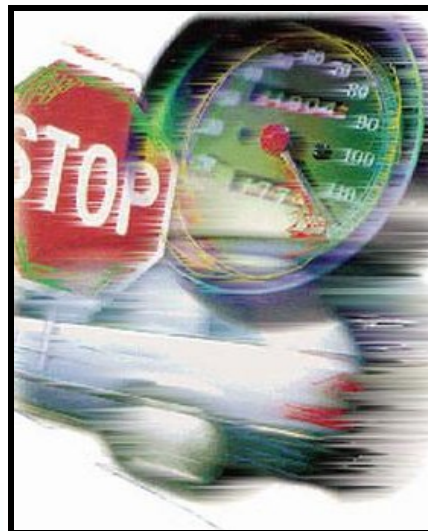
**Vitesse supérieure de 20 à 29 km/h sur une portion de route limitée à 50 km/h maxi. :**

- ▶ amende de la classe 4 et perte de 2 points,

Il n'est pas possible d'implanter des gendarmes couchés ou des coussins berlinois dans toutes les rues du village.

Face à ce problème, 2 mesures concrètes peuvent être prises :

- ▶ la chasse aux conduites dangereuses (des automobilistes mais aussi des deux roues : motos ou scooters). La gendarmerie a l'occasion d'effectuer des contrôles de vitesse dans notre commune.
- ▶ l'adoption d'un comportement citoyen par chacun d'entre nous, en respectant les limitations de vitesse.



## RÉGULATION DE LA PROLIFÉRATION DES PIGEONS

*À Deaux, comme un peu partout en France, la prolifération des pigeons pose un réel problème de salubrité publique...*



Le problème n'est pas nouveau et les désagréments connus : nuisances sonores (roucoulement), odeurs, malpropreté, détérioration des bâtiments par les fientes corrosives,...

Pour tenter de se débarrasser de ces « satanés » pigeons, il existe plusieurs méthodes : on nettoie, on pose des filets et des éco-piques pour les empêcher de se poser, on remplit des cages de maïs pour les capturer... Et puis, il y a les méthodes alternatives : le pigeonnier contraceptif, l'effarouchement par des rapaces...

Le conseil municipal se penche sur le problème et étudie différentes procédures pour tenter de déloger ces volatiles.

**Alors aux grands maux, des remèdes malins...**

**« Chaque bonne réalisation, grande ou petite,  
connaît ses périodes de corvées et de triomphes ;  
un début, un combat et une victoire »**

citation de Mahatma Gandhi